



Rede von Alain Gründ auf dem Forum des Deutsch-Französischen Kulturrates im Rahmen des Warschauer Herbstes am 27.09.2003

"Je suis très honoré d'ouvrir ce débat au nom du Haut Conseil Culturel franco-allemand. Mon premier de voir est sans doute d'expliquer ce qu'est cet organisme au nom pompeux et aux attributions floues.

La création du Conseil remonte à 1988, date à laquelle à l'issue d'un sommet franco-allemand Messieurs Kohl et Mitterrand ont souhaité accentuer la dimension culturelle du rapprochement entre les deux pays.

Ce souhait présente en lui-même un intérêt qui n'est pas moindre aujourd'hui, bien au contraire : on entend parler que d'identité culturelle et de diversité culturelle, deux notions sur lesquelles, si vous le permettez, je voudrais développer quelques réflexions.

L'identité culturelle est pour moi celle de l'Europe, et lorsqu'elle est parfois qualifiée de « vieille Europe » je crois que ce qualificatif, loin d'être péjoratif, en tout cas en matière culturelle, évoque l'ancienneté et le niveau atteint par notre civilisation aux racines grecques et latines.

Nos références, nos systèmes de pensée et de raisonnement ont les mêmes origines, nos méthodes de fonctionnement intellectuel sont les mêmes, et les objectifs que nous poursuivons sont similaires pour ne pas dire identiques. C'est pourquoi le titre de notre forum : « identité culturelle contre alliances européennes » me surprend un peu.

Ayant dit cela, il est tout aussi évident que, dans ce vaste continent qu'est l'Europe, la géographie et l'histoire ont amené nos différents pays, au terme de siècles d'évolution, à ne pas être tout à fait les mêmes, et les populations des différentes régions revendiquent le droit à ne pas être tout à fait comme les autres : ce droit à la diversité.

L'objectif que l'on peut dès lors assigner à une coopération culturelle intra-européenne sera double : faire prendre conscience de l'identité culturelle qui nous unit, face à d'autres cultures qu'il n'est pas question de mépriser, et amener d'autre part les peuples européens à s'enrichir des différences qui parfois pourraient, sinon les séparer, du moins limiter quelque peu les échanges.

Les créateurs du Haut Conseil Culturel franco-allemand pensaient sans doute à tout cela. L'organisme permet-il d'atteindre ce double objectif ?

Vingt délégués – 10 allemands, 10 français – ont été choisis par leurs gouvernements respectifs. Ils sont supposés représenter l'ensemble des acteurs des domaines culturels : le théâtre, le cinéma, la musique, les musées, le livre sont représentés ici au même titre que les grandes institutions universitaires et les médias (journaux, télévision).

Nous avons pour mission de présenter aux gouvernements un état des lieux et de faire des recommandations dans le but d'améliorer la situation.

Sachant que nous sommes tous bénévoles, et que nous jouissons de ce fait d'une certaine indépendance, sachant aussi que nous n'avons pratiquement pas de moyens financiers, nous avons décidé de centrer nos actions sur les différents milieux professionnels que nous représentons.

Il nous serait difficile, faute de moyens, de lancer directement des actions vers le grand public.

Quant à d'éventuelles recommandations à nos gouvernements, elles resteraient évidemment lettre morte si elles ne s'appuyaient pas sur des réalisations concrètes.

En revanche, nos rencontres nous ont permis de constater que, dans chacun de nos métiers, les problèmes sont souvent les mêmes, et que nous pouvions ensemble leur trouver des solutions plus facilement que si nous étions restés isolés.

C'est ainsi que depuis trois années – déjà ! – de notre mandat actuel, le HCCFA a été à l'origine d'un nombre tout à fait respectable de réunions professionnelles, allant du MIDEM à Cannes en janvier 2002 au colloque organisé en juin au Deutsches Museum de München, en passant par exemple par la réunion de professeurs d'université de Nanterre en avril dont Monsieur Kolboom était, avec son homologue français Monsieur Valentin, l'un des organisateurs.

Bilan modeste, mais non négligeable : nous ne prétendons pas être les seuls acteurs du dialogue culturel franco-allemand, nous constatons seulement que nous jouons un rôle important dans le rapprochement de nos professions respectives, et que ce rapprochement n'est pas sans influence sur les actions des gouvernements et le comportement du public.

Dans le contexte actuel d'élargissement de l'Europe, la coopération culturelle franco-allemande ne peut pas s'en tenir à un bilatéralisme qui va devenir réducteur.

C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, décidés à poursuivre avec nos collègues polonais l'action que nous menons sur le plan franco-allemand. De part et d'autre, les initiatives se multiplient, et si aujourd'hui c'est plutôt à propos de la musique que nous sommes réunis, j'ai le plaisir de vous annoncer, dans ma profession du livre, le lancement d'un programme d'échanges impliquant de jeunes professionnels du livre allemands, polonais et français, organisé conjointement par l'office franco-allemand pour la jeunesse, l'office germano-polonais pour la jeunesse et le Bureau International de l'Édition Française. Une rencontre aura lieu le 10 octobre à la Foire du Livre de Francfort, impliquant des représentants des trois pays.

Voici, je crois, une application pratique du programme du triangle de Weimar, dont il va être question dans quelques instants.

Métier par métier : c'est ainsi que nous avons choisi de progresser, car notre action de tous les jours nous démontre à la fois la communauté de vues qui nous unit, et la chance que nous avons, tous ensemble, de parvenir à mieux résoudre les problèmes auxquels nous faisons face.

Je souhaite que le présent colloque y contribue, comme ceux qui l'ont précédé et ceux qui, bénéficiant de cette expérience, le suivront."

Alain Gründ, septembre 2003

**Präsident des Deutsch-Französischen Kulturrates
(Von 2001 bis 2004)**